Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 décembre 2025

L’entreprise SerenySun et la commune de Lauris s’allient pour une électricité ‘made in Lauris’

La commune de Lauris vient de signer un contrat de concession avec l’entreprise bucco-rhodanienne SerenySun pour la création d’une communauté d’énergie renouvelable qui permettrait le déploiement d’un modèle d’autoconsommation collective à l’échelle locale.

André Rousset, maire de Lauris, et Donald François, président de SerenySun, viennent de signer un contrat d’une durée de 32 ans en faveur du déploiement d’un modèle d’autoconsommation collective à l’échelle locale, permettant une production décentralisée, durable et accessible.

> « Avec cette réalisation dans le domaine de l’énergie, la commune de Lauris confirme son attachement aux circuits courts déjà largement mis en œuvre pour le restaurant scolaire. »
>
> *André Rousset*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 décembre 2025

Cette signature promet l'accès à cette énergie par les collectivités, les habitants et les entreprises. Un moyen pour la commune, qui est engagée dans une trajectoire de sobriété et de résilience, de réaffirmer sa position en matière de stratégie énergétique.

5 000 m² solarisés

Les travaux de construction des premières centrales photovoltaïques en toiture débuteront dès l'hiver 2026, avec une mise en service du premier palier de la communauté d'énergie prévue au plus tard le 1er septembre 2026. En tout, 5 000 m² de surface seront solarisés.

Dans un territoire aussi ensoleillé que le Vaucluse et avec une puissance photovoltaïque de 1 370 kWc déployée sur six sites municipaux, dont cinq toitures et un parc au sol, le projet devrait permettre de générer près de 1 760 MWh d'électricité renouvelable chaque année, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle (hors chauffage) de plus de 400 foyers.

Une autoconsommation collective de 20 km de diamètre

Ce projet d'autoconsommation collective, qui devrait couvrir une boucle de 20 km de diamètre, diamètre permettra de structurer la distribution locale de cette énergie verte. S'il est prévu que cette dernière soit accessible à tous et qu'elle s'étende à d'autres acteurs publics ou privés, le maire assure que les habitants et acteurs de Lauris seront priorisés.

> « Cette initiative démontre qu'un territoire peut pleinement s'emparer des enjeux de la transition énergétique et construire un modèle vertueux, fondé sur la production locale, le partage et la coopération. »
>
> *Donald François*

Une première réunion d'information, ouvertes aux Laurisiens, aura lieu en septembre prochain, suivie par une phase de concertation à l'automne 2025, permettant aux habitants de s'informer et de s'impliquer dans ce nouveau modèle énergétique local.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 décembre 2025

Énergies renouvelables : où en sommes-nous dans le Vaucluse ?

Alors que le département de Vaucluse est classé parmi les zones les plus chaudes du pays, la production d'énergie verte et en particulier d'origine solaire y est l'une des plus faibles de France. Alors que le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) de la région PACA prévoit une autosuffisance électrique dans 30 ans, cet objectif est-il atteignable ?

C'est une grande première qui devrait faire date. Au premier semestre de l'année 2024, les pays de l'Union Européenne ont produit davantage d'électricité provenant de l'éolien et du solaire que des énergies fossiles. 30% pour être précis (source : Think tank Ember). L'UE s'est fixée comme objectif 42,5% à l'horizon 2030. De son côté la France, affiche 22,2%. Et si on zoome d'avantage, en PACA nous sommes à 11% et dans le département de Vaucluse à 3% !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 décembre 2025

Et cela pour l'ensemble des sources d'énergies renouvelables (ENR) : hydroélectricité, solaire, éolien, biomasse, géothermie, méthanisation…

Si la France est en retard, le Vaucluse fait figure de mauvais élève

Dans le Vaucluse, l'hydroélectricité représente aujourd'hui 84% de la production d'énergie verte et le photovoltaïque 11% (source : Enedis). Le plus gros site de production d'électricité hydraulique est installé au niveau de la commune de Bollène, sur un canal parallèle au Rhône (barrage de Donzère-Montdragon). Il a été inauguré par Vincent Auriol en 1952, c'est-à-dire une éternité ! Il a fallu attendre 2019 pour qu'un autre projet d'envergure utilisant des énergies renouvelables soit mis en œuvre. Il s'agit de la centrale photovoltaïque flottante de Piolenc, avec ses 47 000 panneaux (soit 22 hectares), elle fût un temps la plus grande d'Europe.

Centrale hydroélectrique de Bollène. ©CNR Bollène

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 décembre 2025

Centrale solaire flottante de Piolenc. DR

Concernant l'éolien, il est très peu développé en Provence, en raison de la présence de plusieurs bases aériennes (Salon, Istres, Orange).

En résumé, aujourd'hui dans le Vaucluse, 97% de l'énergie consommée est encore d'origine fossile et nucléaire, alors que le département a été un des pionniers en France, en matière de photovoltaïque.

Donc, si la France est en retard, le Vaucluse fait figure de mauvais élève, alors que les potentiels naturels sont importants et pas uniquement sur le photovoltaïque.

La puissance publique à l'initiative

Conscient de ce retard et de la nécessité absolue d'une transition énergétique rapide, l'État a défini des objectifs et un cadre au travers de la loi APER (mars 2023). Celle-ci donne aux communes un rôle central dans ce chantier d'envergure aux allures de course contre la montre. Dans chaque département un référent a été nommé, dans le Vaucluse, il s'agit de Bernard Roudil, sous-préfet de Carpentras. Il coordonne un groupe de travail réunissant tous les acteurs concernés (DREAL, Enedis, Direction Départementale des Territoires, Syndicat d'énergie vauclusien…). En mai 2023, une cartographie

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 décembre 2025

recensant les zones du département offrant du potentiel pour les énergies renouvelables a été établie. Elle a été envoyée à toutes les communes du département qui devront, après consultations du public et délibérations, définir des zones d'accélération de la production d'énergie renouvelables (ZAER). « Il s'agit de donner un signal politique fort à tous les porteurs de projets », précise Bernard Roudil, sous-préfet.

©Boralex (Peyrolles-en-Provence)

« La volonté doit être d'abord politique », affirme Fabrice Liberato, le président du SCoT Cavaillon – Coustellet – Isle-sur-la-Sorgue

Même son de cloche du côté des élus locaux. « La volonté doit être d'abord politique », affirme Fabrice Liberato, le président du SCoT Cavaillon – Coustellet – Isle-sur-la-Sorgue. Consciente de l'importance d'une démarche concertée et commune, cette interco s'est rapidement saisie du sujet. Ses travaux devraient aboutir sur des premières réflexions et propositions, qui seront présentés aux élus des 21 communes de ce SCoT en septembre prochain. À suivre…

De son côté la communauté d'agglomération du Grand Avignon s'est également engagée dans la transition écologique au travers de son projet de territoire et d'un plan climat Territorial ambitieux. Cette

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 décembre 2025

collectivité se fixe pour objectif, sur son territoire, de multiplier par trois la production en énergies renouvelables et de diviser par deux la consommation. Avec cet effet de ciseau l'autosuffisance pourrait être atteinte à l'horizon 2050.

Multiplier par trois la production d'énergie photovoltaïque à l'échéance 2030

Concernant le photovoltaïque (près de 70% du potentiel des énergies vertes du département), l'objectif est de multiplier par trois sa production à l'échéance 2030. Outre le développement des équipements domestiques, plusieurs projets d'envergure sont dans les starting-block, du côté d'Orange, de Bollène ou de Cairanne. C'est sans compter aussi sur toutes les initiatives issues des collectivités et des entreprises, avec notamment de très nombreux projets de couverture de toits de bâtiment ou de parking. La densité et le maillage du réseau Enedis offre de nombreuses possibilités de raccordement aux installations domestiques et industrielles, confirme Bernard Roudil.

Mais il n'y a pas que le photovoltaïque dans la transition énergétique. Pour les experts, il est essentiel de pouvoir développer un mix énergétique adapté aux besoins et aux ressources de chaque territoire. Et au moins pour une raison. La production photovoltaïque ne peut qu'être diurne, donc ne couvrir qu'une partie des besoins. Sachant qu'aujourd'hui on n'a pas trouvé de vraies solutions industrielles pour stocker l'électricité. De ce point de vue, la géothermie présente un potentiel important, notamment grâce à la présence de nombreuses nappes phréatiques. Ce que confirme Bernard Roudil, responsable du groupe de travail chargé de la transition énergétique pour le département de Vaucluse. On estime qu'au moins 15% de l'énergie consommée pourrait provenir ce mode de production encore trop peu utilisé.

Mais l'impulsion donnée par l'État, qui ne donne qu'un cadre et pas de moyens ou de facilités précises (sauf des droits de dérogations sur des zones dites rouges), sera-t-elle suffisante pour atteindre les objectifs fixés et gagner la bataille qui est engagée ?

Le Vaucluse, pionner en matière de photovoltaïque

Bien qu'aujourd'hui la part de la production d'électricité verte dans le département de Vaucluse reste faible (3%) de nombreux projets dans le domaine du photovoltaïque ont été novateurs ou importants par leur taille.

Historiquement, c'est sur le plateau de Sault que la première grande centrale photovoltaïque a été déployée. Il s'agissait de reconvertir une partie des anciennes installations de dissuasion nucléaire du plateau d'Albion, démantelées en 1998. Mise en service en 2010, cet équipement fut une des premières centrale au sol de France. Les 16 400 panneaux, soit 3 hectares de surface utile délivrent une puissance de 1,2 MWc, de quoi fournir en énergie 600 foyers.

Autre avant-première, avec la première centrale photovoltaïque flottante à Piolenc (Vaucluse). Installée sur une partie d'une ancienne gravière, cette centrale a été mise en service en 2019. En juillet 2023, une seconde tranche s'est ajoutée, faisant de Piolenc la plus importante centrale photovoltaïque flottante d'Europe. Avec 47 000 panneaux soit 22 hectares au total elle produit 22 MWc, de quoi alimenter 6 000 foyers (hors chauffage). Ce qui permet à Piolenc de revendiquer le titre de ville à énergie positive (elle

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 décembre 2025

produit plus qu'elle ne consomme).

Pour en savoir plus sur la centrale photovoltaïque flottante de Piolenc

L'avignonnais Q Energy va réaliser la plus grande centrale solaire flottante d'Europe

On estime qu'en France, le potentiel du solaire flottant à quelque 20 GW répartis sur 1300 sites potentiels

En 2022, sur une partie de l'ancienne carrière d'extraction de granulats de Peyrolles-en-Provence (Bouches-du-Rhône) une autre centrale flottante a été installée, d'une taille un peu plus modeste (12 hectares tout de même) elle génère une puissance de 14,7 MWc. De quoi là aussi satisfaire les besoins des habitants, même si l'électricité produite est injectée dans le réseau Enedis.

Cette technologie présente plusieurs avantages. Il limite l'évaporation des plans d'eau et offre des rendements améliorés grâce à l'effet refroidissant de l'eau. Et, surtout le solaire flottant n'utilise pas de terres agricoles. En France, on estime son potentiel à quelque 20 GW répartis sur 1300 sites.

Départements et villes largement mobilisés

Le Département de Vaucluse n'a pas attendu la mise en œuvre du plan climat pour avancer. La collectivité présidée par Dominique Santoni a déjà ainsi déployé des panneaux photovoltaïques sur plusieurs bâtiments publics comme des collèges notamment.

Même si les projets de développement des ENR sont laissés à l'initiative des communes, la communauté d'agglomération du Grand Avignon entend y jouer un rôle central. Outre la définition de grandes orientations stratégiques, l'EPCI assurera la coordination et le suivi des projets. À ce jour, 31 actions ont planifiées.

D'ores et déjà, sur le foncier maitrisé par le Grand Avignon, les orientations prises sont :

- Rénovation énergétique des bâtiments publics pour réduire les consommations avec développement d'énergies renouvelables en autoconsommation collective si possible (étude en cours sur Agroparc),
- Couverture des parking relais en ombrières,
- Etude de la couverture des bassins de rétention en photovoltaïque.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 décembre 2025

D'autres initiatives locales sont également à signaler dont certaines comme à Mérindol où, à l'initiative de son maire, Philippe Batoux, une coopérative associant la collectivité et ses habitants a été créée pour déployer une petite centrale photovoltaïque.

De son côté la région PACA a lancé le 15 juillet dernier une grande consultation en ligne pour collecter des données nécessaires à la planification écologique dans la région. Les fruits de ses travaux devrait être présentés à la fin de l'année 2024.

Les projets et réalisations du département de Vaucluse sur son patrimoine bâti

Sites équipés de panneaux photovoltaïque en 2024 :
– Espace Départemental des Solidarités : Apt, 120 m2, 34 MWh de production annuelle estimée
– Centre routier d'Apt : 80 m2, 25 MWh de production annuelle estimée

Sites équipés de panneaux en 2025 :
– MEMENTO (pôle des patrimoines Agroparc Avignon) 500 m2, 43 MWh de production annuelle estimée (dont 136 MWH en autoconsommation)
SLL Sorgues (service Livre et lecture) 70 m2, puissance installée : 15 KWc
– MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) 250 m2, puissance installée : 49 KWc

Une convention d'occupation a été signée avec un tiers investisseur afin d'équiper 8 collèges en panneaux photovoltaïques, avec revente totale de l'électricité par l'investisseur :
– Production 2022 : 1 318 MWh
– Production 2023 : 1 385 MWh

Projet de déploiement de panneaux photovoltaïques sur nos bâtiments en autoconsommation collective :
– Objectif : atteindre 1/3 de la consommation électrique du Département soit une production de 1 690 MWH/an
– Création de 15 boucles d'autoconsommation collectives alimentant une trentaine de bâtiments du Département
– Au cœur de ces 15 boucles, une vingtaine de bâtiments seront étudiés pour être potentiellement équipés de panneaux PV
– Installation des panneaux envisagée sur 2026/2027

Bureaucratie : une transition énergétique en

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 décembre 2025

mode usine à gaz

La commune de Mérindol va se doter d'une centrale photovoltaïque capable d'alimenter pour partie les besoins en électricité de ses habitants. Ce projet ne peut qu'être salué et encouragé. Mais avant que cette centrale puisse délivrer ses premiers watts il faudra attendre 3 ou 4 ans, si tout se passe bien ! Pourquoi autant de temps face à ce qu'on qualifie aujourd'hui d'urgence climatique ?

Philippe Batoux, maire de cette commune de 2 000 habitants du Luberon, est optimiste et volontaire. Ce projet d'installation d'une centrale photovoltaïque c'est son idée. Il ne fait qu'ailleurs que se conformer au schéma de cohérence territorial (SCoT) du bassin de vie Cavaillon, Coustellet, L'lsle-sur-la-Sorgue s'est fixé pour objectif d'être, dans 30 ans, autosuffisante en électricité. Mais ça c'est sur le papier, dans la réalité c'est plus compliqué, beaucoup plus compliqué et surtout long, très long. Certes, le maire de Mérindol n'a pas choisi la facilité en souhaitant que ce projet soit coopératif et citoyen, mais quand même. Entre les consultations préalables, les études de faisabilité, les études sur le choix du site, les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 décembre 2025

études d'impacts sur l'environnement, sur les risques d'inondations, les démarches liées aux autorisations administratives, les négociations avec le propriétaire du terrain, le montage juridique et financier, la négociation avec les banques, le dépôt du permis de construire, l'appel d'offres pour la construction (liste non exhaustive) c'est un vrai parcours du combattant. On voudrait décourager ce type d'initiative on ne s'y prendrait pas autrement.

> **Face à cette lourdeur administrative et bureaucratique, l'état a pris conscience de la nécessité d'accélérer le processus**

La mairie a dû s'entourer d'une expertise extérieure pour les accompagner sur ce véritable chemin de Damas. Face à cette lourdeur administrative et bureaucratique, dont la France peut sans doute se targuer d'être le maître étalon, l'état a pris conscience de la nécessité d'accélérer le processus en faisant voter, en mars dernier, une loi (loi d'accélération des énergies renouvelables). Dans les nombreuses dispositions de ce texte, il est notamment demandé aux mairies de lister tous les lieux pouvant « facilement » devenir des sites de production. Les informations sont ensuite traitées par une commission départementale qui transmet ensuite ses conclusions au préfet pour action. Il semblerait qu'à vouloir simplifier et fluidifier il se pourrait bien qu'on y ait ajouté une couche de plus à notre fameux mille feuilles.

La bureaucratie reste, en France, et plus que jamais, une forteresse imprenable.

Avignon : Melvan veut rendre les énergies renouvelables irrésistibles

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 décembre 2025

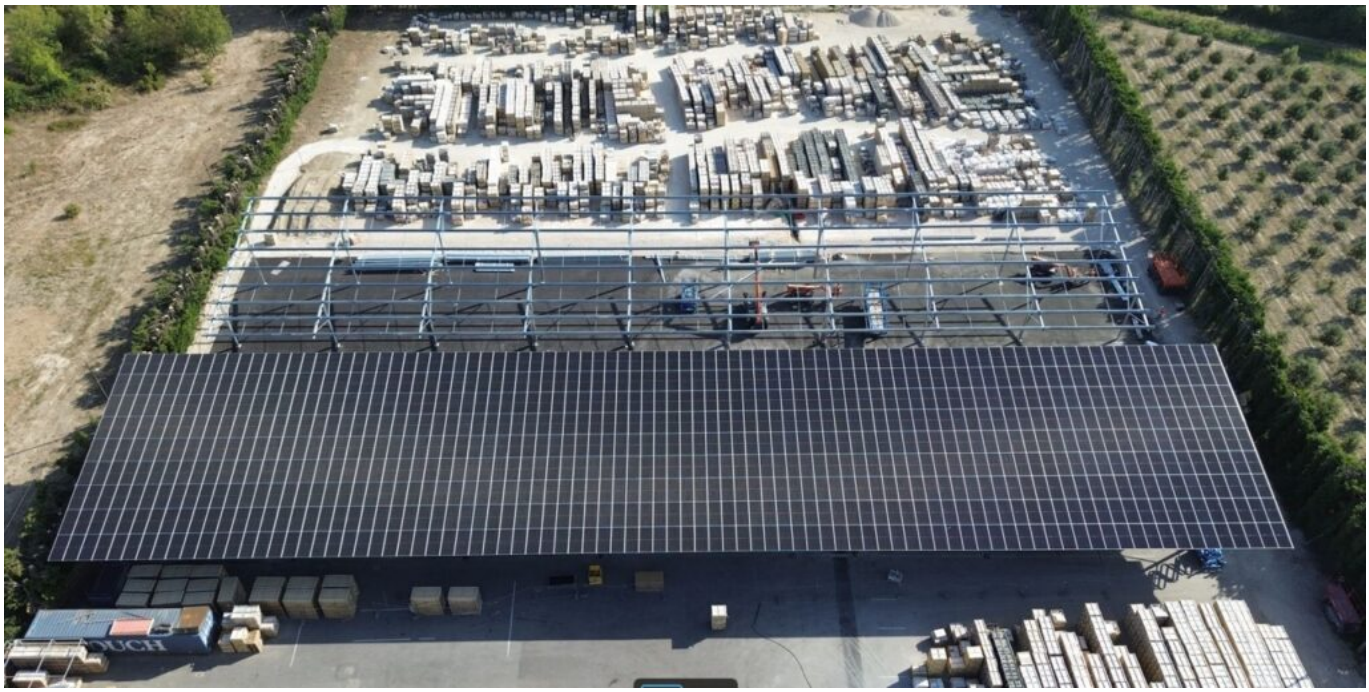

L'entreprise française Melvan a été fondée en 2019 par trois hommes issus du secteur de l'énergie renouvelable : Laurent Albuisson, Sébastien Dubois, et Pierre-Yves Barbier. Tous trois ont un objectif commun : proposer une alternative aux énergies fossiles qui soit compétitive, fiable et locale.

Forts d'une expérience de plus de 25 ans dans le secteur des énergies renouvelables, les trois fondateurs de Melvan, Laurent Albuisson, Sébastien Dubois et Pierre-Yves Barbier, ont décidé il y a quelques années de récupérer leur liberté entrepreneuriale, partant du constat qu'il y avait eu énormément de concentrations dans ce secteur, de très gros groupes s'étaient formés, par fusions ou par acquisitions. « On a remarqué qu'il ne restait plus beaucoup de petits acteurs un peu agiles, entreprenants, et français par ailleurs, dans ce secteur d'activité », explique Pierre-Yves Barbier, basé à Avignon.

Ainsi, après avoir tous les trois occupé des fonctions assez importantes dans de grands groupes français et internationaux, et après avoir été acteurs de l'émergence du secteur au début des années 2000 et spectateur de son évolution depuis, ils ont créé l'entreprise Melvan en 2019.

Une entreprise de taille moyenne

Si Melvan est une entreprise relativement récente dans le paysage énergétique renouvelable français, les personnes qui la composent, elles, travaillent dans ce secteur d'activité depuis longtemps. Au départ, ils étaient seulement trois, aujourd'hui, l'entreprise française embauche une trentaine de salariés, et devrait atteindre 50 employés d'ici deux ans.

Les trois fondateurs avaient à cœur de créer quelque chose de français et de taille moyenne, mais ils

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 décembre 2025

n'ont pas volonté à faire de Melvan un mastodonte dans son domaine. « On ne veut pas retrouver ce qu'on a volontairement quitté, on veut rester une PME », affirme Pierre-Yves Barbier. Parfois, être plus petit à du bon puisque la taille de Melvan lui permet de travailler sur des secteurs d'activités auxquels les gros ne s'adressent pas forcément et donc de traiter de gros dossiers, comme des plus petits.

Une entreprise qui mise sur ses valeurs

Qui dit peu de salarié dit plus grande proximité. C'est d'ailleurs l'une des valeurs principales que Melvan met en avant parmi d'autres comme l'indépendance, la diversité, l'audace, mais aussi le plaisir. « On a effectué un gros travail sur la RSE (Responsabilité sociétale des entreprises), sur les sujets de valeur et d'intentionnalité », développe le cofondateur avignonnais.

Ainsi, Melvan se veut une entreprise moderne avec beaucoup de flexibilité. « Notre objectif est de fédérer des personnes qui ont envie d'une aventure professionnelle un peu différente, plus dynamique, plus originale », poursuit-il.

Un projet né il y a quatre ans

En 2019, les trois fondateurs de Melvan ont décidé de créer l'entreprise avec leurs fonds propres. Ils ont donc fait plusieurs levées de fonds participatives, auxquelles n'importe qui, qui souhaite que son épargne soit dirigée vers la transition énergétique et vers les entreprises qui développent des projets vertueux sur le territoire français, puisse participer.

> « On a fait le choix de financer notre activité par de l'endettement. »
>
> *Pierre-Yves Barbier*

En 18 mois, Laurent, Sébastien et Pierre-Yves ont levé plus de 9 millions d'euros, ce qui représente environ 5000 personnes qui ont participé. Tous les ans, les trois fondateurs versent un intérêt à ces personnes dans le but de les rembourser.

Locataire du terrain mais propriétaire des équipements

Le rôle de Melvan est d'identifier des sites, de faire les études nécessaires, d'avoir les autorisations, et de discuter d'une location des emplacements avec les propriétaires de ces sites. Par exemple, si quelqu'un a une ancienne vigne désaffectée, et qui a donc 4 hectares de foncier pollués qui ne servent à rien, Melvan peut lui proposer de la louer pendant 30 ou 40 ans. Il y a donc une relation bailleur/locataire qui s'installe, Melvan verse un loyer au propriétaire du terrain tous les ans.

Pour ce qui est des équipements installés sur ledit terrain qui produisent l'énergie, c'est Melvan qui en est propriétaire. « On gagne notre vie en vendant l'énergie qui est produite par nos centrales voltaïques,

nos clients sont ceux qui consomment de l'énergie », explique Pierre-Yves. Melvan est donc un producteur d'énergie, mais ne fait pas d'installation pour les particuliers ou les industriels.

Les projets en Vaucluse

Ayant une agence à Avignon, c'est tout naturellement que Melvan s'est positionné sur des projets vauclusiens, avec le soutien de Vaucluse Provence Attractivité. À Avignon, l'entreprise est lauréate d'un appel d'offre lancé par le Grand Avignon, qui vise à identifier et à sélectionner un opérateur qui va s'occuper du développement, du financement, de la construction et de l'exploitation d'ombrières photovoltaïques installées sur le parking relais d'Agroparc.

Une fois les ombrières installées, le parking relais d'Agroparc devrait ressembler à ça. ©Héliowatt SAS

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 décembre 2025

Toujours à Avignon, près de l'aéroport, des ombrières sont en cours d'installation sur des zones de stockage d'un grossiste qui fait des pierres naturelles, Natural Rock Distribution. C'est le premier projet qui sort officiellement de terre à Avignon, qui a représenté 2 millions d'euros d'investissement et dont le chantier devrait bientôt s'achever. Melvan a également déposé un dossier à Bollène qui est en cours d'instruction.

> « Voir nos projets sortir enfin de terre après avoir passé toute la phase de réglementation, c'est gratifiant. On a boulé la boucle en réussissant à passer toutes les étapes de création d'entreprise, développement d'entreprise, recrutement, prospection, structuration juridique, financement, etc. Le prochain enjeu est la gestion de la production. »
>
> *Pierre-Yves Barbier*

Les développeurs territoriaux de Melvan essayent de déterminer les meilleurs endroits pour implanter les projets, tout en prenant en compte les nombreuses contraintes environnementales, topographiques, paysagères, sociales ou sociétales, mais aussi les contraintes de raccordement, de gisement, d'accès et d'urbanisme.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 décembre 2025

Chantier sur les zones de stockage de Natural Rock Distribution à Avignon. ©Melvan

L’énergie verte est de plus en plus attractive

C’est à partir des années 2016-2020, et surtout plus récemment avec l’envolée des prix de l’énergie, que des personnes et organismes autres que l’État ont manifesté un intérêt certain pour l’énergie verte. Ainsi, le contexte réglementaire s’est adapté à cet engouement.

Aujourd’hui, l’énergie verte présente de nombreux points positifs : l’énergie est locale, donc ça génère de la fiscalité locale et de l’emploi local, l’énergie est décarbonée, l’énergie est compétitive et son prix est stable puisqu’il est indépendant du pétrole (il peut augmenter légèrement, entre 1% et 2% par an, en fonction de l’inflation). Ainsi, les énergies renouvelables deviennent de plus en plus attractives et irrésistibles, telle est l’ambition de Melvan.

Une nouvelle obligation réglementaire pour les propriétaires de parking

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 décembre 2025

Les énergies renouvelables ont le vent en poupe. Aujourd'hui, la décarbonation est devenu un enjeu national, mais aussi mondial. C'est pourquoi la Loi accélération EnR a été créée. L'article 40 de cette loi impose l'obligation d'équiper en ombrières photovoltaïques les parkings extérieurs de plus de 1500 m², sur au moins la moitié de leur surface. Une amende entre 20 000 et 40 000 euros par an est encouru par les propriétaires en cas de méconnaissance de cette obligation.

Pour les parkings de plus de 10 000 m², les ombrières doivent être installées avant le 1er juillet 2026, et pour les parkings entre 1500 m² et 10 000 m², avant le 1er juillet 2028. « Au vu des délais requis, entre la réglementation et a construction, il vaut mieux entamer les démarches dès que possible », conseille Pierre-Yves Barbier. En effet, cela peut prendre entre 18 et 24 mois pour les projets les plus courts, et jusqu'à 48 ou 60 mois pour les plus longs.

Pierre-Yves Barbier, cofondateur de Melvan et directeur général de l'agence d'Avignon.

Les Sorgues du Comtat en route pour une flotte de bus 100% propre

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 décembre 2025

La communauté d'agglomération Les Sorgues du Comtat vient de présenter un bus à hydrogène en phase de test et mis à disposition par la société Solaris. Un premier pas vers une potentielle flotte 100% propre. Les usagers de la ligne 1 'Sorg'en bus' sont invités à effectuer un voyage gratuitement ce samedi 13 mai.

Le projet 'H2 Vaucluse' a pour objectif le déploiement d'un écosystème hydrogène pour amorcer la décarbonation des usages tels que les ramassage des déchets, le transport de marchandises et la logistique, ainsi que le transport en commun et l'industrie à l'échelle du département. Un projet dans lequel les Sorgues du Comtat sont engagées, ainsi que d'autres partenaires tels que le Grand Avignon, la société Hynoé, le Sidomra, et Distrigaz Provence, et qui est soutenu par le Département de Vaucluse, la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse, ainsi que par Vaucluse Provence Attractivité.

Dans ce cadre, la communauté d'agglomération Les Sorgues du Comtat a décidé de se porter sur la mobilité et de faire le test d'un bus à hydrogène ce samedi afin d'avoir les retours des Sorguais et de les sensibiliser sur cette énergie pour le transport public. « Les Sorgues du Comtat sont connues pour aimer

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 décembre 2025

relever les défis, affirme Christian Gros, président de l'agglomération. On a initié avec Hynoé et le Grand Avignon le projet H2 Vaucluse pour développer les énergies vertes au niveau des transports en commun, mais aussi de l'industrie. »

De gauche à droite : Bénédicte Martin (vice-présidente de la Région Sud), Joël Guin (président du Grand Avignon), Jérôme Mouret (président de Voyages Arnaud), Flavien Pasquet (directeur développement Hynoé), Christian Gros (président des Sorgues du Comtat), Thierry Lagneau (maire de Sorgues). ©Vanessa Arnal

Développer les véhicules de demain

Avec cette initiative, les Sorgues du Comtat montrent l'exemple en se penchant sur la question de la transition écologique et des énergies renouvelables. « Ensemble, nous avons la volonté de multiplier par trois l'utilisation des énergies renouvelables, explique Joël Guin, président du Grand Avignon. S'extraire du pétrole est devenu une nécessité. » Une utilisation plus poussée des énergies vertes permettrait non

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 décembre 2025

seulement d'améliorer considérablement la qualité de l'environnement des Vauclusiens, mais elle permettrait également de réduire les montants des factures d'énergie.

Ainsi, le bus à hydrogène, qui n'émet pas de particules fines, pourrait constituer un premier pas vers une flotte 100% propre. « L'objectif est de décarboner les véhicules et d'utiliser l'hydrogène pour développer les véhicules de demain », ajoute Flavien Pasquet, directeur développement Hynoé, société de production d'hydrogène.

Pourquoi utiliser de l'hydrogène ?

Plusieurs arguments se placent en faveur de l'utilisation de l'hydrogène. Tout d'abord, l'autonomie d'un véhicule à hydrogène est supérieur à celui d'un véhicule électrique. La conduite sans particules fines est également un argument incontestable. Aussi, le ravitaillement complet d'un véhicule à hydrogène se fait en moyenne entre 8 et 15 minutes, contre plusieurs heures pour un véhicule électrique.

Le bus à hydrogène est également complètement silencieux, comme en ont pu en attester les acteurs du projet qui l'ont testé en avant-première ce vendredi 12 mai. Le système à hydrogène rend le voyage fluide et plus agréable qu'à bord d'un bus classique. Le bus est mis à disposition par la société Solaris, leader en Europe dans la production d'autobus zéro émission et d'autobus H2, mais aussi 4e constructeur européen dans toutes les énergies (électrique, H2, diesel, gaz, hybride, trolley).

En favorisant les énergies vertes, les Sorgues du Comtat ont pour objectif d'ici 2050 de réduire les gaz à effet de serre de 75%, d'avoir une autonomie énergétique de 100% et de réduire la consommation d'énergie finale de 30%. Le projet 'H2 Vaucluse' projette de produire jusqu'à 2 400 kg d'hydrogène par jour, et ainsi éviter jusqu'à 11 000 tonnes de CO2 par an.

Test du bus à hydrogène

Ce samedi 13 mai, les Sorguais usagers de la ligne 1 'Sorg'en bus', pourront expérimenter gratuitement, à titre exceptionnel, un voyage à bord du bus à hydrogène entre 6h45 et 19h22.

À l'issue de leur voyage, les usagers pourront partager leur avis. Si l'expérience s'avère prometteuse, les Sorgues du Comtat envisageront de développer une flotte 100% propre.

L'Isle-sur-la-Sorgue inaugure la centrale

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 décembre 2025

solaire des Calottes

À la fin de l'année 2022, 8 127 modules photovoltaïques ont été installés sur 4,5 hectares aux Calottes, au sein du hameau Saint-Antoine qui fait partie de l'Isle-sur-la-Sorgue. Cette nouvelle centrale va être inaugurée demain, le mardi 18 avril.

1 602. C'est le nombre de tonnes de CO2 que permet d'éviter la nouvelle centrale solaire des Calottes. D'une puissance totale de 4 347 kWc grâce à ces 8 127 modules photovoltaïques installés sur 4,5 hectares, elle fournit une production annuelle d'électricité qui correspond à une consommation équivalente à 3 107 habitants. Les travaux de construction, portés par la société montpelliéraine VALECO, ont été initiés en décembre 2021 et se sont achevés à l'automne 2022.

Depuis 2019, la Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue est engagée dans le déploiement d'équipements de production d'énergie verte. Des panneaux photovoltaïques ont été installés sur les toits de l'hippodrome et du boulodrome du quartier Saint-Gervais, puis également sur les toits de certains bâtiments

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 décembre 2025

municipaux tels que la salle des fêtes, le Mille Club, le complexe sportif Cosec Emile Avy, et le gymnase Jean Légier. La Ville comptabilise donc 14 611 modules. Grâce à l'ensemble de ses installations, l'Isle-sur-la-Sorgue produit chaque année 10 495 150 Kwh, 7 047 kWc, soit l'équivalent de la consommation de 4 843 habitants. Ainsi, 2 497 tonnes de CO2 sont évitées chaque année.

V.A.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !